



DOSSIER:

P.08 VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

P.15 LE BUDGET PRIMITIF 2020 DE VILLY-BOCAGE P.04 LA RENTREE SCOLAIRE

P.07 LES CHANTIERS EN COURS

P.27 info de dernière minute **C'EST LE CIRQUE, A VILLY!**

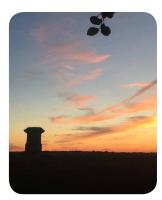
> LE COIN DES ASSOCIATIONS

NOUVEL élan

N°35 SEPTEMBRE 2020 DEVILLY LE BULLETIN MUNICIPAL DE VILLY-BOCAGE

En couverture : La Tour Belvédère, au crépuscule.

Cette tour est l'un des emblèmes du village. Elle se situe non loin du bourg, le long de la route du Buquet.



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un mélange de fierté, d'humilité et d'une profonde émotion, que je remercie les électrices et électeurs qui les 15 mars et 28 juin ont accordé, à mon équipe et moi-même, leur confiance lors des élections municipales.

Je serai le Maire de tous les Villyssois et m'attacherai à traiter en toute impartialité les sujets qui vous préoccupent, et ce au mieux des intérêts de chacun. Cependant, je ne promets pas de tout régler, mais mettrai tout en oeuvre pour y parvenir.

Début juillet, nous nous sommes mis au travail. C'est pourquoi d'ores et déjà, notre nouvelle équipe (renouve-lée à hauteur de 53% soit 8 personnes nouvelles) s'est rapidement réunie afin de procéder à :

- l'élection du Maire et de ses trois adjoints,
- la constitution des commissions communales
- la nomination des représentants de la commune auprès des diverses institutions (INTERCOM - SDEC - SAEPB - C.E.G. de Villers-Bocage).

Les actions, décidées et mises en place avant les élections seront poursuivies, et en parallèle il sera procédé à l'étude et la mise en place de nouveaux projets.

Plus présentement, les vacances estivales sont derrière nous. La reprise des activités scolaires pour les uns et professionnelles pour les autres, s'est déroulée cette année dans des conditions sanitaires très strictes au regard de la pandémie du COVID19 et en particulier l'application et le respect des gestes barrières.

Les fêtes de fin d'année approchent maintenant à grands pas... Des réunions communales sont prévues : repas des anciens, Noël des Enfants,... Souhaitons que les conditions sanitaires se seront améliorées d'ici là, favorisant ces diverses réunions.

Rentrée scolaire 2020 – 2021 : La rentrée s'est bien passée. En raison de la diminution du nombre d'enfants inscrits à l'école de Villy-Bocage, maintien de 3 classes ; 12 élèves de CM2 sont partis au collège, 11 enfants sont arrivés en petite section. A ce jour, l'effectif est de 67 élèves.

Je ne saurai conclure ce petit mot, sans avoir une pensée pour la famille de notre Agent municipal, Pascal Banville, décédé accidentellement le 14 août dernier. Les Conseillers et moi-même adressons à sa famille toute notre sympathie.

Les Conseillers et moi-même vous souhaitons une excellente reprise d'activité et vous invitons à respecter, sans dérogation, l'application des gestes barrières.

Bonne lecture,

- Eric BAYEUX



SOMMAIRE

Le mot du Maire	page	U
Agenda Automne Hiver	page	03
Informations municipales	page	04
Chantiers réalisés & en cours	page	07
Dossier «Vos élus» :	-	
Votre nouveau Conseil municipal	page	30
Les commissions municipales	page	12
Retour en images sur le 28 Aout 2020	page	14
Nécrologie : hommage à Pascal	page	14
Finances: le budget primitif 2020	page	15
Synthèse des séances du Conseil municipal	page	16
Reportage photos		
Le coin des associations	page	27
Portrait: Evelyne GAZEL	page	30
Renseignements utiles	page	32

Le bulletin municipal est élaboré par la Commission Communication, composée de : Eric BAYEUX (maire, président de la commission), Karine LE SOMPTIER (2e adjointe, vice-présidente de la commission), Sandrine BERNIER, Marie GAZEL, Noëlle GROULT, Alexandre LEBASTARD, Sylvie LUBIN-MACQUAIRE (3e adjointe), Jean-Luc ROUSSEL (1er adjoint) et Omar TOUZANI.

Contenu éditorial sous la responsabilité de Eric BAYEUX (maire). Contenu «le coin des associations» sous la responsabilité de leurs auteurs respectifs.

Maquette réalisée par Alexandre LEBASTARD.

Bulletin imprimé par La Maison du Document en Septembre 2020.

en bleu:

A VILLY-BOCAGE...

en mauve:

...DANS L'INTERCOM & ALENTOURS

En Octobre ...

■ Samedi 3 octobre à 20h30 et 21h30

Spectacle équestre et musique par L.Lebey et la Cie ML La chapelle St Clair à Banneville-sur-Ajon

■ Lundi 5 Octobre à 20h30

Réunion publique de préparation du «Téléthon à Villy» Salle de fêtes de Villy-Bocage (voir page 6)

■ Mardi 6 (18h) et mercredi 7 Octobre (15h)

Cirque CORBINI à Villy-Bocage (voir page 27)

■ Mardi 6 octobre à 18h

Théâtre d'argile manipulée 'Soon' - Cie Le Vent des Forges Villers-Bocage, salle Richard Lenoir

■ Vendredi 16 octobre à 20h30

Théâtre « Le dernier cèdre du Liban » Salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon

■ Samedi 17 et dimanche 18 Octobre

Salon du livre - Salle H. LENVOISE au Plessis-Grimoult

■ Lundi 19 Octobre à 20h30

Séance du Conseil municipal - salle du Conseil

■ Vendredi 23 octobre à 20h30

Concert « Les 4 saisons de Vivaldi » Eglise d'Aunay-sur-Odon

En Novembre ...

■ Tout le mois

Exposition « Filles-garçons parlons-en » Villers-Bocage et Longvillers

■ Dimanche 1er Novembre à 9h45

Messe en l'église de Villy-Bocage (voir page 28)

■ Du jeudi 5 novembre au samedi 28 novembre

Exposition « EX LIBRIS » par Réalité Art Médiathèque Les Monts d'Aunay

■ Jeudi 5 novembre à 20h30

Théâtre « Swing Heil » Salle des fêtes - Aunay sur Odon

■ Mardi 17 Novembre à 20h30

Séance du Conseil municipal - salle du Conseil

■ Jeudi 26 novembre à 14h30 et 19h45

Acrodanse et dessin « Je suis Tigre » Salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon

■ Vendredi 27 novembre à 19h30

Ciné-débat dinatoire sur le thème « Inégalité homme-femme » salle des fêtes de Caumont-l'Eventé

■ Dimanche 29 novembre à 15h

Concert de la Sainte Cécile par l'union musicale d'Aunay-sur-Odon Salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon

En Décembre...

■ Mardi 1er décembre à 19h30

Conférence « grandir fille ou garçon, quand le chemin est semé de stéréotypes », Salle Richard Lenoir, Villers-Bocage

■ Samedi 5 décembre à 10h

Rencontre-conférence « la représentation des pandémies et épidémies dans l'art » par M. Baransky

■ Tout le weekend des 5 et 6 Décembre

Téléthon 2020

Place de la Mairie, Villy-Bocage (voir page 6)

■ Samedi 5 Décembre à 16h

Noël des enfants Salle de fêtes de Villy-Bocage

■ Dimanche 6 Décembre à 12h

Repas des aînés

Salle de fêtes de Villy-Bocage

■ Jeudi 10 décembre à 20h30

Théâtre « Le syndrome du banc de touche » de Léa Girardet Salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon

■ Samedi 12 Décembre

Fête de la Sainte-Barbe organisée par le S.D.I.S. (Pompiers) à la salle de fêtes de Villy-Bocage

■ Lundi 14 Décembre à 20h30

Séance du Conseil municipal - salle du Conseil

■ Vendredi 18 décembre à 19h

« Noël musical au cours de siècles » par Opus14 et Voces Novae, Eglise St Samson Aunay-sur-Odon

En Janvier 2021 ... Vendredi 8 janvier à 18h30

Voeux du maire et galette Salle des fêtes de Villy-Bocage

■ Mardi 12 janvier à 9h15 et 11h15

Arts visuels, Théâtre « DEDANS-MOI » par Filomène & Cie (Spectacle pour enfants) - Villers-Bocage

■ Mercredi 20 janvier à 20h30

Danse contemporaine «Impressions, nouvel accrochage» d'Herman Diephuis - Salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon

■ Vendredi 29 janvier à 19h30

Assemblée Générale de l'Association Villy-Village (lieu à préciser)

BON A SAVOIR:

L'agenda complet et actualisé sur le site internet de votre village : www.villybocage.fr

Compte tenu du contexte sanitaire particulier, les évènements peuvent être modifiés ou annulés. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de leurs organisateurs respectifs.





L'ECOLE DES SOURCES

Mardi 1er septembre s'est déroulée la rentrée des classes 2020. Une rentrée un peu particulière, comme partout en France, situation sanitaire oblige.

Entretien avec Camille KETERS, directrice de l'école de Villy-Bocage :

Clan DE VILLY (EDV) : Pouvez-vous nous présenter l'équipe enseignante de cette année scolaire ?

Camille KETERS (CK): L'équipe se compose de cinq enseignantes et deux ATSEM*. Nous accueillons une nouvelle enseignante en maternelle, Violaine ADLY et une nouvelle ATSEM, Déborah VOISIN [celle-ci remplaçant Evelyne GAZEL, partie en retraite - voir notre «Portrait» page 30, ndlr]

- Mme ADLY Violaine classe de PS MS GS avec 2 ATSEM Mme LECHEVALLIER et Mme VOISIN
- Mme KETERS Camille, classe de CP CE1
- Mme HEUZE Ingrid et Mme MORAND Cindy, le jeudi, classe de CE2 CM1 CM2
- Mme MOUILLARD Sabrina, brigade rattachée à l'école

CK : Nous avons accueillis 13 nouveaux élèves le 1er septembre dernier. Au total, 67 élèves sont inscrits pour l'année 2020-2021, répartis en 3 classes :

- Petite-Moyenne-Grande Sections : 28 élèves, dont 11 en Petite Section
- CP et CE1: 15 élèves
- CE2, CM1 et CM2 : 24 élèves, dont 2 en CM2

DV: Pouvez-vous nous dévoiler quels sont les projets pour cette année?

CK: Malheureusement, compte tenu de la situation sanitaire, toutes les sorties sont déconseillées jusqu'à nouvel ordre. C'est pourquoi nous sommes à la recherche d'intervenants (activités culturelles, artistiques, sportives,...) afin que les élèves puissent malgré tout participer à des activités, y compris au sein de l'école.

Propos recueillis par SB

*Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

Calendrier des vacances scolaires année 2020-2021

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2020	Jour de reprise : mardi 1 septembre 2020		
Vacances de la Toussaint 2020	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Jour de reprise : lundi 2 novembre 2020		
Vacances de Noël 2020	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Jour de reprise : lundi 4 janvier 2021		
Vacances d'hiver 2021	Fin des cours samedi 6 février 2021 Jour de reprise lundi 22 février 2021	Fin des cours samedi 20 février 2021 Jour de reprise lundi 8 mars 2021	Fin des cours samedi 13 février 2021 Jour de reprise lundi 1 mars 2021
Vacances de printemps 2021	Fin des cours samedi 10 avril 2021 Jour de reprise lundi 26 avril 2021	Fin des cours samedi 24 avril 2021 Jour de reprise lundi 10 mai 2021	Fin des cours samedi 17 avril 2021 Jour de reprise lundi 3 mai 2021
Pont de l'Ascension 2021	Fin des cours : mercredi 12 mai 2021 Jour de reprise : lundi 17 mai 2021		
Grandes vacances 2021	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021		





Photo du bas, de gauche à droite : Deborah VOISIN (ATSEM), Eric BAYEUX (Maire), Violaine ADLY (Maternelle), Ingrid HEUZE (Elémentaire), Sabrina MOUILLARD, Corinne LECHE-VALLIER (ATSEM), Camille KETERS (Directrice)



FEUX ET DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

La Mairie tient à rappeler que dans le Calvados, il est INTERDIT, par arrêté préfectoral du 17 juin 1998, de brûler ses déchets verts ou ménagers à l'air libre (les déchets verts des particuliers sont considérés comme des déchets ménagers).

Il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- · herbe issue de la tonte,
- feuilles mortes et résidus d'élagage, de taille de haies ou de débroussaillage,
- · épluchures.

En cas d'infraction, les services d'hygiène peuvent être saisis, et l'amende peut aller jusqu'à 450€.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Nous vous invitons aussi à envisager de composter vos dechets organiques. Contactez le SEROC pour plus d'informations.

Tout dépôt de déchets est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal). Ces dépôts sauvages sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air. Ils représentent une menace d'incendie, de blessure, d'intoxication, et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Tout contrevenant s'expose potentiellement à une **amende de 1500€** (article R635-8 du code pénal). Tout procès-verbal émis au titre du code de l'environnement pourra, sur décision du Maire, faire l'objet d'un suivi par la direction départementale des territoires et de la mer (D.D.T.M.).



LE SITE INTERNET DE VILLY-BOCAGE ENFIN EN LIGNE

www.villybocage.fr _hm

Élaboré à partir de 2019 et mis en sommeil à l'approche de la période électorale, le site internet de la commune est désormais en ligne!



Ce site est conçu comme un pont entre la Mairie et les habitants mais également les curieux, les touristes, les promeneurs ou les futurs nouveaux arrivants.

Vous y trouverez par exemple l'agenda des rendez-vous de la commune et de ses associations, les comptes-rendus du Conseil municipal, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le calendrier des disponibilités de la salle des fêtes pour réserver plus facilement, une galerie de photos, les actualités de la commune et de l'intercom, les archives du bulletin municipal depuis 2008, etc.



Enfin, la mairie dispose maintenant d'une page Facebook. Suivez-nous sur la page **Villy-Bocage Mairie**

Connectez-vous! Et n'hésitez pas à nous donner votre avis sur le site!









SUBVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU POUR LA MISE AUX NORMES DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

La commune de Villy-Bocage est l'une des rares communes de l'Intercom à avoir été retenue par l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'accord de subventions dans le cadre de la réhabilitation de l'assainissement non collectif (assainissement individuel).

Jusqu'à 6000 € de subvention peuvent être accordés pour la mise aux normes des équipements non conformes.

Alors pensez à en profiter, il suffit d'avoir un diagnostic datant de moins de 10 ans ou d'en demander-un.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) à l'adresse suivante :

Elodie DELAUNAY (Antenne de Villers-Bocage) 18 rue Emile Samson - 14310 Villers-Bocage

Tél.: 02 31 77 57 48 (Choix 3) - courriel: spanc@pbi14.fr
Le SPANC accueille du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h
(sauf le jeudi après-midi) sur rendez-vous

TELETHON, UNE PREMIÈRE À VILLY!

Dès le 1er, et les 5 et 6 décembre 2020 : semaine de générosité.

Un événement placé sous le thème de **la fleur**! Nous vous invitons, en collaboration avec les associations du village, à déposer vos photos sur le thème de la fleur dans la «boîte à fleurs», à la Mairie, pour une **expo-vente**! A vos marques, prêts, flashez!

Les écoliers de Villy participeront en faisant des dessins qui seront égalment exposés dans la salle des fêtes tout ce week-end. Ce sera la décoration pour le Noël des enfants (le samedi) et le repas des aînés (le dimanche). A vos marques, prêts, dessinez!

Une co-animation **avec les pompiers** de différentes casernes : **récolte des boites de conserves vides** (stockez-les dès maintenant et ramenez les toutes le weekend du Téléthon). La récolte sera **vendue** au profit du Téléthon. À vos marques, prêts, stockez !

Toujours au profit du Téléthon, une **vente de crêpes** est prévue le samedi 5 Décembre dès le matin. Pour toute information complémentaire ou pour commander (à partir du 1er Décembre), **téléphonez au 06 14 35 61 87**. *A vos marques, prêts, mangez !*

Et enfin, Serge Cordon (de Vire) et son équipe organisent des **défis sportifs**. Ils passeront dans le bourg de Villy-Bocage le mardi 1er décembre entre 12h et 13h et nous serons là pour les accueil lir! *A vos marques, prêts, courez!*

Nous pouvons nous rassembler dans la joie et la bonne humeur pour une grande cause : la santé.

Espérent vous voir nombreux.

l'élan DE VILLY N°35 - SEPTEMBRE 2020 - PAGE 6

En Bref...

Pour contacter votre mairie et vos élus, de nouvelles coordonnées sont désormais disponibles :

06 71 62 25 82

le site internet de votre village : www.villybocage.fr (voir notre article ci-dessus)

pour louer la salle des fêtes : salledesfetes@villybocage.fr

... et toujours les coordonnées habituelles : 02 31 77 01 66 mairie-villy-bocage@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de votre mairie : les mardis et vendredis, de 16h30 à 18h30

UNE AIRE DE JEUX POUR LES PETITS!

Au printemps dernier, a été installé à proximité du City Stade du village une aire de jeux flambant neuve, pour les enfants de 2 à 7 ans.



Toboggan, murs d'escalade et pont suspendu sont au rendez-vous!

RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

Suite aux orages du mois d'août, plusieurs problèmes ont été identifiés sur la voirie de la commune et sont en voie de règlement.



L'ATELIER, ESPACE CULTUREL

En raison de l'épidémie de COVID-19, les travaux ont pris du retard. Début septembre toutes les cloisons et isolations sont terminées, la peinture et la pose du carrelage et de la faïence sont en cours.

L'électricité est bien avancée, mais la menuiserie intérieure a pris du retard notamment au niveau de l'escalier intérieur et de la balustrade de mezzanine. Les travaux du bâtiment devraient être terminés courant octobre.

ASSAINISSEMENT SALLE DES FÊTES ET ESPACE CULTUREL

Le retard pris par l'**étude de zonage** d'assainissement de la commune a également pris du retard suite à un recours devant le tribunal administratif et l'assainissement collectif du bourg s'en trouve décalé d'autant.

Etant donné la non-conformité de la salle des fêtes et le besoin d'une solution nouvelle pour l'espace culturel il a été décidé de procéder à un **assainissement non collectif pour ces deux bâtiments**. Une demande de subvention à l'Agence de l'Eau étant en cours, les travaux ne pourront commencer au mieux que mi-novembre, ce qui retardera d'autant l'inauguration de l'espace culturel.

DÉGÂT DES EAUX ET ÉTANCHÉITÉ DES TOITURES DES ÉCOLES

A la suite d'un **orage au mois d'août** et à la vétusté des toitures existantes, un dégât des eaux s'est produit dans le **bureau de la directrice** de l'école. Il a été procédé en urgence à des **travaux d'étanchéité provisoire** en attendant la réfection du toit de la classe de CP-CE1 et de la garderie.







DRAINAGE DE L'ÉGLISE

Le drainage commencé fin 2019 a enfin pu être achevé au premier semestre 2020. Il était nécessaire pour éviter que les infiltrations d'eau constatées précédemment dans les murs de l'église ne viennent plus dégrader la peinture refaite à neuf en 2019.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Un **bon coup de pinceau** de la part de nos agents communaux a permis de redonner un coup de jeune à la cour des maternelles.

De **nouveaux tableaux blancs** ont été installés dans les classes de CP/CE1 et de CE2/CM1/CM2 ainsi qu'un **nouveau vidéoprojecteur** dans cette dernière classe.

La classe préfabriquée inutilisée est en cours de transformation pour devenir la **nouvelle bibliothèque**. Le **remplacement du sol** (linoleum) de la garderie prévu depuis longtemps a pu être réalisé durant les vacances d'été.





MÉRULE DANS LA SALLE DES FÊTES

Le traitement du mur mitoyen côté espace culturel a été effectué courant juillet et le traitement côté salle des fêtes sera terminé fin septembre.





VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

A l'issue des élections de renouvellement des conseillers municipaux tenues les 15 Mars et 28 Juin 2020, une nouvelle équipe a été installée à Villy-Bocage. Elle se compose d'anciens conseillers et de nouvelles personnes élues pour la première fois.

Portraits (roisés

Dans l'ordre du Tableau*

Depuis quand habite-t-il (elle) à Villy-Bocage?

Quelles sont ses motivations d'être conseiller(e) municipal(e) ?



Eric BAYEUX Maire 51 ans, Technicien traitement des eaux

Depuis 2005 (15 ans)

Pour moi, l'engagement du Maire est comme un challenge au bénéfice de la commune. Mon engagement est de toujours mettre l'intérêt général en avant, faire le mieux possible en travaux d'investissement pour dynamiser la commune et faire vivre le village.



Jean-Luc ROUSSEL 1er Adjoint 64 ans, Ingénieur retraité

Depuis 1982 (38 ans)

Je souhaite être au service des autres et donner du temps pour ma commune.



Karine LE SOMPTIER 2e Adjointe 53 ans, Directrice administrative et financière

Depuis 2010 (10 ans)

Je souhaite m'investir pour ma commune, en ayant la possibilité d'apporter mes idées et mes connaissances personnelles et professionnelles aux citoyens et aux membres de la mairie, avec pour principal objectif d'optimiser nos ressources financières.



Sylvie LUBIN-MACQUAIRE 3e Adiointe 54 ans, Réflexologue auxiliaire de vie

De 1965 à 1985, puis depuis 2012 Ma principale motivation est de permettre que la vie à Villy-Bocage soit agréable et la plus harmonieuse possible.



Marie GAZEL, 38 ans. Chef d'entreprise coiffeuse

Depuis ma naissance en 1981

Mes motivations sont de comprendre le fonctionnement du village, de partager mes idées, et de représenter les gens de ma commune..



Catherine MARIE, 61 ans. Conseillère commerciale (15 ans) bancaire, retraitée

Depuis 2005

Ma principale motivation est de convaincre la population que la vie et le bien-vivre de la commune est l'affaire de toutes et tous.



Arnaud MARIE, 41 ans, Chargé de mission transition énergétique

Depuis 2009 (11 ans)

Défendre l'intérêt général dans les projets que nous devrons mener sur ce mandat, notamment une urbanisation raisonnée et la mise en place à un prix supportable d'un assainissement collectif. Il est important, car beaucoup de compétences s'exercent au niveau intercommunal, d'être présent dans les instances de PBI et d'y défendre nos intérêts communaux.

* BON A SAVOIR:

L'ordre du tableau des membres du conseil municipal détermine le rang des élus. Après le maire, dans l'ordre du tableau prennent rang les adjoints puis les conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux suivent le maire et les adjoints dans le tableau selon l'ordre de préséance suivant : - Ancienneté de l'élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

- Nombre de suffrages obtenus en cas d'élection le même jour ;
- Priorité d'âge en cas d'égalité de voix.

A-t-il (elle) déjà exercé une activité communale ou associative à Villy-Bocage?

S'il (elle) devait choisir un seul projet qui lui tient à cœur et il/elle souhaiterait voir réalisé au cours de son mandat ?

Quels sont ses centres d'intérêts, ses loisirs?



Mes projets principaux sont d'enfin faire réaliser l'assainissement collectif dans le bourg et d'engager le renouveau de la salle des fêtes.

- Me mettre au service de la population de notre village et les aider dans leurs démarches
- Le tir-à-l 'arc
- Les échecs

Oui

- Troupe Tonton Marcel
- Villy-Village
- 1er adjoint entre 2017 et 2020

Il me paraît important de développer la participation des citoyens aux choix de la commune. Plusieurs possibilités existent : conseil citoyen, conseil des enfants, conseils de quartier...

- La lecture
- La culture en général
- Le bricolage



A des fins d'équité, je tiens à veiller à ce que les dépenses de la commune soient faites dans l'intérêt de tous les Villyssois(es). J'aimerais que la sécurisation des routes et des abris bus soit améliorée et qu'une nouvelle salle des fêtes voit le jour.

- La guitare
- La lecture
- Le jardinage
- Le bricolage



Mon but majeur est de redonner une dignité au cimetière par respect pour ceux qui y reposent ainsi qu'à leur famille.

- Ma famille
- L'accompagnement des personnes en deuil
- La marche, la musique

J'ai été organiste à l'église de Villy-Bocage pendant 10 ans.

Le projet qui me tient à cœur est de pouvoir faire « un conseil municipal des jeunes » avec les enfants.

- Ma famille
- La musique (piano, guitare)
- Et maintenant le conseil

J'ai été conseillère municipale de 2008 à 2017 et membres de l'assocation Villy-Village

Je tiens particulièrement à créer du lien intergénérationnel avec des échanges multiples et variés. J'aimerai également aménager la cabine téléphonique (en échanges de livres par exemple)

- Bénévole à l' ASPEC (accompagnement des malades à Baclesse)
- Le yoga, la marche
- La lecture



Je travaille sur le développement de projet d'énergies renouvelables. Aussi, j'aimerai mettre en œuvre un projet photovoltaïque sur un bâtiment de la commune avec un financement participatif ouvert aux habitants.

- Le bricolage
- Le foot (club Villers-Bocage) (je m'occupe d'une équipe d'enfants, et joue en vétéran) et le VTT



Depuis quand habite-t-il (elle) à Villy-Bocage?

Quelles sont ses motivations d'être conseiller(e) municipal(e) ?



Anthony PELLERIN 43 ans, Responsable d'équipe

Depuis 2010 (10 ans)

Découvrir le fonctionnement d'une commune en m'investissant au mieux.



Sandrine BERNIER 30 ans, Diététicienne nutritionniste

Depuis 2015 (5 ans) Ma motivation? Créer lien et cohésion entre les habitants de notre petite commune. Depuis mon arrivée ici, j'ai envie d'agir et participer au développement du village, partager mes idées, convictions et valeurs au travers des différents projets de la commune.



Thérèse ZEKAR 72 ans, Assistance en travail social, formatrice, retraitée

Depuis 1975 (45 ans)

Mon objectif est de valoriser le mieux vivre ensemble dans notre commune.



Christophe LEBON 57 ans

Depuis 1994 (26 ans)

Aide à à l'Animation du village et développement du nouvel espace. Reboisement des haies, sensible à l'environnement.



Omar TOUZANI 52 ans, Professeur des Universités

Depuis 2002 (18 ans) M'investir pour le développement de la commune, rencontrer les citoyens et les servir à la hauteur de mes compétences, et pour finir, donner de mon temps pour le bien général du village, tout en apprenant sur la vie et la gestion d'une commune.



MIchel ECOBICHON 71 ans, Cadre bancaire retraité

Depuis 1976 (44 ans) De mon point de vue, la population de Villy-Bocage a changé, et je pense qu'il est nécessaire que la gestion communale change aussi. Je m'intéresse également à la vie locale, publique et politique.



Noëlle GROULT 59 ans, Infirmière libérale

Depuis 1985 (35 ans) Il m'est important de comprendre le fonctionnement d'une commune et d'y apporter ma collaboration.



Alexandre LEBASTARD 31 ans, Chef d'entreprise d'architectes

Depuis 2014 (6 ans) Ayant vécu plusieurs années dans de très grandes villes, je cherche aujourd'hui la proximité. Je veux mettre mon énergie et ma soif d'échanges avec les autres au profit du bien-vivre à Villy-Bocage, où j'avai passé une partie de mon enfance et où je vis maintenant depuis 6 ans.

A-t-il (elle) déjà exercé une activité communale ou associative à Villy-Bocage?

S'il (elle) devait choisir un seul projet qui lui tient à cœur et il/elle souhaiterait voir réalisé au cours de son mandat?

Quels sont ses centres d'intérêts, ses loisirs?



- Sport
- Nature

Je fais partie :

- du bureau de Villy-Village
- du C.A. de l'Etincelle
- de la commission PBI «Enfance»

Le projet qui me tient à cœur est le développement et l'attractivité de l'école (restauration / éducation).



- Parents d'élèves
- Villy-Village
- Ciné-club
- Ecole de musique

Le projet qui me tient à cœur est la réalisation et l'animation de l'espace culturel pour toutes les générations.

- La lecture
- Le cinéma
- La marche



- La voile,
- La pêche,
- Le bricolage

- Ancien conseiller municipal (2014-2020)
- Membre des associations Villy-Village et Troupe Tonton Marcel

Mon but majeur est le développement du Bourg de Villy-Bocage afin de préserver l'école, synonyme de la vie d'une commune.



- Villy-Village
- Association des Parents d'Elèves

Je souhaite que la commune continue de se développer et attire de nouveaux habitants.

- Le spectacle vivant, le cinéma (je suis trésorier de l'Aipos et membre bénévole du Paradiso)
- Les voyages en duo avec mon épouse
- La randonnée

- Villy-Village
- Association des Parents d'Elèves
- Troupe Tonton Marcel

Mon but est d'inviter les Villyssois à s'investir ou s'intéresser un peu plus à leur commune.

- Les activités manuelles
- La photographie
- L'écriture d'histoires

L'occasion ne s'était pas présentée jusqu'à maintenant.... mais j'ai un projet d'association en cours!

Dans nos communes rurales, deux défis importants: maintien des écoles et cohabitation sur les routes. Il faut permettre de façon raisonnée l'installation de nouvelles familles (nouveaux programmes de logements, réhabilitation d'anciens bâtiments) et sécuriser les circulations douces.

- L'architecture, le patrimoine,
- Les voyages
- Le kayak et le paddle
- La généalogie



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

La diversité des sujets traités par le Conseil municipal est telle qu'ils sont abordés en amont par des «commissions».

Ces commissions sont composées, selon les thématiques, d'une partie des membres de la municipalité.

Comment les commissions fonctionnent-elles?

Les questions soumises à l'ordre du jour du conseil municipal font l'objet d'un examen en amont soit en bureau municipal (Maire et adjoints plus éventuellement les techniciens), soit en commissions composées uniquement d'élus.

Les commissions municipales n'ont pas de pouvoir décisionnel. Elles émettent uniquement des propositions ou des avis qui sont d'abord examinés en bureau (Maire et adjoints) puis délibérés en conseil municipal.

Il est également possible pour les Conseil municipal de faire appel à des personnes qualifiées hors conseil municipal, selon leurs compétences. Dans ce cas, on emploie le terme de «comités consultatifs ». Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

La composition des comités est fixée par le conseil municipal, sur proposition du maire.

Il existe enfin des commissions à l'échelle de l'intercommunalité. Au regard du nombre de communes composant Pré-Bocage Intercom (PBI), à savoir 27, chaque commission ne peut se composer de 27 membres issus chacun d'une commune de PBI. De ce fait, Villy-Bocage a pour objectif d'être représentée dans les commissions intercommunales suivantes : «Développement Economique et Tourisme», «Environnement», «Urbanisme et SCOT», «Services Techniques», «Cadre de Vie», «Culture», «Prospective et Animation Territoriale», «Valorisation, Collecte et Recyclables», «Enfance - Jeunesse».

Les commissions municipales sont régies par les articles L. 2121-21 et L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Les comités consultatifs sont régis par l'article L. 2143-2 du CGCT.

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Chaque année, cette commission constate les changements intervenus depuis l'exercice précédent pour faire un état des bases de chaque foyer ou entreprises pour le calcul de la fiscalité locale.

Elle comprend 7 titulaires et 6 suppléants:

- Le maire ou l'adjoint délégué, président
- 6 commissaires et leurs 6 suppléants

Les 6 commissaires et leurs 6 suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques.

les membres ne sont pas encore désignés

COMMISSION PATRIMOINE - TRAVAUX BATIMENTS PUBLICS - VOIRIE

Cette commission est chargée des questions relatives à l'entretien, la sécurité et l'accessibilité du patrimoine communal : bâtiments publics (écoles, mairie, salle des fêtes, église...), lavoirs, fontaines, foncier, voirie et réseaux divers, entretien du cimetière en conformité avec la règlementation phytosanitaire, illuminations de fin d'année.

Elle est chargée de la voirie relevant des compétences de la commune. Elle est force de de propositions pour la sécurité de circulation sur la commune.



COMMISSION COMMUNICATION

Cette commission travaille sur les affaires relatives à la communication externe et interne de la commune.

Elle a en charge la rédaction du bulletin municipal, deux fois par an au moins.

Elle assure également le développement de la présence sur internet de la commune : la mise en ligne d'une page facebook et la poursuite du site internet de la commune.

Elle participe ainsi à «l'esprit village».



COMMISSION FINANCES & BUDGET

Cette commission contrôle les résultats financiers de la commune et prépare les budgets de l'année à venir.

Elle travaille également au niveau de la fiscalité, contrôle l'état des emprunts et des subventions, surveille la gestion des paiements, facturations, et analyse les projets de budgets.

Elle soumet au Conseil municipal l'approbation du compte administratif de l'exercice budgétaire précédent ainsi que le compte de gestion.



COMMISSION URBANISME & ASSAINISSEMENT

Cette commission est chargée du développement de l'habitat urbain en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Le PLUI fixe les règles de la construction sur le territoire de Pré-Bocage Intercom, et donc sur la commune de Villy-Bocage.

Elle a en charge d'étudier et de surveiller les problèmes d'assainissement de la commune, notamment en relation avec cette urbanisation et en collaboration avec PBI.



COMMISSION CULTURE - VIE ASSOCIATIVE & SOCIALE - CITOYENNETE

Cette commission est chargée de traiter les dossiers relatifs aux évènements culturels, au sport ainsi qu'à la gestion de la vie associative et sociale. Elle s'occupe des relations avec les associations de la commune en leur assurant soutien et liberté d'action.

Elle favorise la participation des citoyens à la vie de la commune par tout moyen à étudier : conseil des jeunes, comités consultatifs, etc.

Elle portera le souci des personnes âgées et des services à la personne, ainsi que de l'aide sociale aux personnes les plus défavorisées.



COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL

Cette commission traite de l'organisation et du planning du travail des employés communaux, de leurs conditions d'hygiène et de sécurité, du matériel à entretenir et à acheter, etc.

Elle prend note des demandes et besoins des agents, ce qui donne une meilleure estimation pour le coût de fonctionnement communal.

Elle anticipe le départ des personnels partant et le srecrutements. Elle étudie l'adéquation des moyens communaux à la charge de travail et alerte le conseil municipal en cas d'écart important.



COMMISSION ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE - AGRICULTURE

Cette commission est chargée :

- De l'aménagement paysager de la commune, de la gestion de ses espaces verts
- D'améliorer l'éclairage public et étudier des projets d'énergie renouvelable,
- D'étudier et mettre en place des circuits de randonnée communaux, des voies douces (piétons, vélos),
- De veiller à la protection des haies recensées dans le PLUI et de favoriser leur replantation,
- De dialoguer avec agriculteurs et éleveurs, et proposer des actions pour une nouvel élan agricole en lien avec les enjeux environnementaux



COMMISSION EDUCATION & VIE SCOLAIRE

Cette commission a en charge :

- L'école (contact avec les enseignants, les parents d'élèves...),
- La sécurité physique et sanitaire des enfants à l'école et à la garderie,
- L'organisation de la cantine et de la garderie,
- La mise en place de la nouvelle bibliothèque,
- La réflexion sur la mutualisation des classes avec l'école primaire de Villers-Bocage.





DOSSIER:

28 AOUT : PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL



Nécrologie

PASCAL BANVILLE 06-11-1960 / †14-08-2020

Le Maire, les conseillers et les employés municipaux souhaitent rendre un hommage à Monsieur Pascal Banville, décédé accidentellement cet été, à l'âge de 59 ans.

Né à Villy-Bocage de l'union de Jacqueline et Pierre, il y a vécu et grandit avec ses frère et sœurs. Avec sa femme Marie-Jo, ils ont fondé une belle famille, avec leurs enfants Lucie et Thomas.

Agent municipal depuis 2004, il a été au service de la commune sous les mandatures de plusieurs maires. Pascal était un homme actif. On dit de lui - à juste titre - qu'il avait de l'or au bout des doigts, car il savait tout faire : menuiserie, maçonnerie, électricité, mécanique, etc... Il était assidu au travail et son engagement pour le bien des habitants de Villy-Bocage (avec qui il aimait tant discuter) était très apprécié.

Le Conseil municipal adresse à toute sa famille et ses proches, ses plus sincères condoléances et son soutien dans cette difficile épreuve.



▲ Les Villyssoises et Villyssois ont répondu présents à l'invitation de leur nouveau maire, Eric BAYEUX, le vendredi 28 août 2020 en fin de journée.

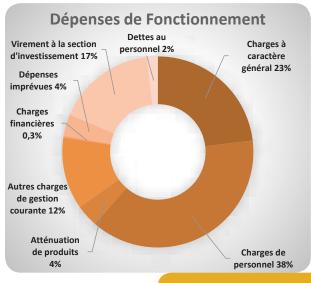
Le Maire les avait conviés à la présentation de son équipe municipale élue le 28 juin 2020. Une bonne occasion pour les administrés de mieux connaître leurs élus et d'échanger avec eux.

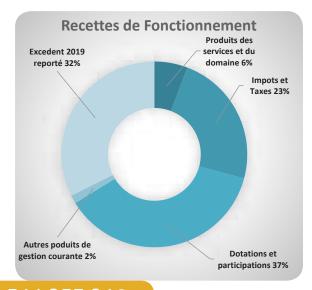
Dans son allocution, il a mis l'accent sur la volonté de proximité de l'équipe municipale avec les habitants de la commune et sur la capacité de cette équipe aux compétences individuelles multiples de prendre en charge au plus vite les projets de Villy-Bocage.

Cet évènement s'est terminé autour d'un pot de l'amitié.

FINANCES: LE BUDGET PRIMITIF 2020 DE VILLY

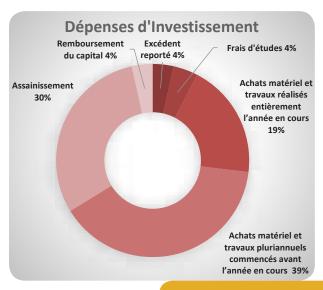
Chaque année, le Conseil municipal établit et vote le budget prévisionnel communal. Ce budget se compose de dépenses et de recettes, chacune d'elles composées d'une part liée au fonctionnement, et d'une autre à l'investissement.

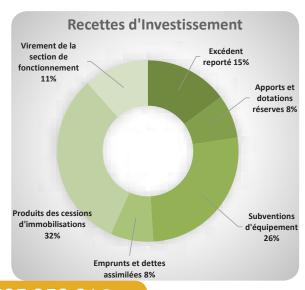




BUDGET DE FONCTIONNEMENT: 544.357,84€

C'est le montant des dépenses de fonctionnement prévues pour l'année 2020 à Villy-Bocage. Parmi ces dépenses, les charges liées au personnel communal, les charges à caractère général englobant par exemple le coût de la cantine scolaire à l'année; ainsi que les charges de gestion courante (dont : les coûts de fonctionnement de la mairie, les consommations énergétiques, etc). Ces dépenses sont compensées à 100% par des recettes venant en grande partie des dotations de l'Etat et des excédents cumulés les années passées, ainsi que des impôts locaux.





BUDGET D'INVESTISSEMENT: 797.372,81€

Il s'agit du budget prévisionnel des investissements pour la commune au titre de l'année 2020. Dans ce montant, chaque année depuis 2014 est prévue la réalisation de l'assainissement collectif dans le bourg. Sont incluses également les dépenses d'achats et de travaux pluriannuels correspondant à 2020 (ex : espace culturel «l'Atelier», drainage

autour de l'église...) ainsi que les dépenses relatives aux autres travaux (dont voirie). Ces dépenses sont assurées par autant de recettes : excédents cumulés des années passées, vente de terrains communaux, obtention de subventions, etc.

BON A SAVOIR: En finances locales, un budget primitif est un budget voté par l'assemblée locale en début d'exercice. Ce budget peut par la suite être modifié au cours du même exercice lors du vote, par la même assemblée délibérante, d'une ou plusieurs décisions modificatives ou encore du budget supplémentaire.



SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 04 JUILLET 2020

Eric BAYEUX, Sandrine BERNIER, Michel ECOBICHON, Marie GAZEL, Noëlle GROULT, Karine LE SOMPTIER, Alexandre LEBASTARD, Christophe LEBON, Sylvie LUBIN-MACQUAIRE, Arnaud MARIE,
 Catherine MARIE, Anthony PELLERIN, Jean-Luc ROUSSEL, Omar TOUZANI, Thérèse ZEKAR.
 présent(e) absent(e) représenté(e)
 Secrétaire de séance

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX:

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Norbert LESAGE, Maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

ELECTION DU MAIRE:

M. Le Maire cède la présidence du conseil à la doyenne du conseil, Mme Thérèse ZEKAR.

M. Omar TOUZANI et Mme Sandrine BERNIER sont nommés assesseurs.

M. Eric BAYEUX se déclare candidat à la fonction de Maire.



M.Eric BAYEUX est élu à l'unanimité des suffrages exprimés, Maire de la commune.

NOMBRE DES ADJOINTS:

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe à 3 le nombre des adjoints au maire de la commune.

14

ELECTION DES ADJOINTS:

Le Maire invite ensuite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des adjoints.

Election du 1er adjoint :

Candidat : M. Jean-Luc ROUSSEL



Elu avec 13 voix : M. Jean-Luc ROUSSEL

Election du 2ème adjoint :

Candidates: Mme Karine LE SOMPTIER, Mme Sylvie LUBIN-MACQUAIRE



Elue avec 11 voix : Mme Karine LE SOMPTIER

Election du 3ème adjoint :

Candidate: Mme Sylvie LUBIN-MACQUAIRE



Elue avec 10 voix: Mme Sylvie LUBIN-MACQUAIRE

INDEMNITE DE MAIRE ET DES ADJOINTS:

M. le Maire fait savoir au Conseil Municipal que les indemnités maximales du maire et des adjoints sont fixées par rapport à un pourcentage de l'indice terminal brut de la fonction publique. Pour une commune de moins de 1000 habitants, cela donne 40,3% de l'indice sus-mentionné pour le Maire et 10,7 % de l'indice sus-mentionné pour les adjoints au Maire.

Synthèse du Conseil Municipal du 04 Juillet 2020 - Page 1/2



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités de Monsieur le Maire et des adjoints aux taux maximums autorisés, soit 40,3% (Maire) et 10,7% (chaque adjoint).



ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CEG DE VILLERS-BOCAGE :

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la commune est membre du Syndicat Intercommunal du CEG de Villers-Bocage. A ce titre, la commune dispose de 2 délégués titulaires et de deux délégués suppléants. Sont candidats au poste de délégué titulaire : M. Eric BAYEUX et Mme Marie GAZEL.

Une seule personne est candidate au poste de suppléante : Mme Sylvie LUBIN-MACQUAIRE

Titulaire : M. Eric BAYEUX (élu)Titulaire : Mme Marie GAZEL (élue)

• Suppl. : Mme Sylvie LUBIN-MACQUAIRE (élue)

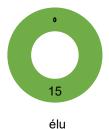
15

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU SDEC ENERGIE:

Monsieur le Maire fait savoir que la commune est membre du « SDEC » Energie et que conformément à l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales et aux statuts du SDEC ENERGIE en date du 1er Janvier 2017, le conseil municipal doit procéder à la désignation de deux délégués titulaires afin d'être représenté dans les instances du SDEC ENERGIE.

Sont candidats aux postes de délégués: M. Alexandre LEBASTARD, M. Christophe LEBON, M. Arnaud MARIE.

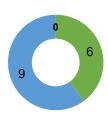
M. Arnaud MARIE





élu

M. Alexandre LEBASTARD



■POUR ■CONTRE ■ABST.

non élu

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU DU PRE-BOCAGE (SAEPB) :

Monsieur le Maire fait savoir que la commune est adhérente au Syndicat d'Adduction d'Eau du Pré-Bocage (SAEPB) et, qu'à ce titre, la commune est représentée par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Sont candidats au poste de titulaire : M. Eric BAYEUX et M. Michel ECOBICHON

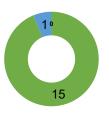
• Délégué Titulaire : M. Eric BAYEUX (élu)

• Délégué Titulaire : M. Michel ECOBICHON (élu)

15

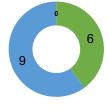
Sont candidats au poste de suppléant : M. Anthony PELLERIN, M. Alexandre LEBASTARD et Mme Thérèse ZEKAR.

M. Anthony PELLERIN

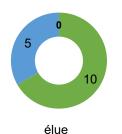


élu

M. Alexandre LEBASTARD



Mme Thérèse ZEKAR



CONTRE ABST.

■ POUR

non élu

Synthèse du Conseil Municipal du 04 Juillet 2020 - Page 2/2

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

● Eric BAYEUX, ● Sandrine BERNIER ✓, ● Michel ECOBICHON, ● Marie GAZEL, ● Noëlle GROULT, ● Karine LE SOMPTIER, ● Alexandre LEBASTARD, ● Christophe LEBON, ● Sylvie LUBIN-MACQUAIRE, ● Arnaud MARIE,
 ● Catherine MARIE, ● Anthony PELLERIN, ● Jean-Luc ROUSSEL, ● Omar TOUZANI, ● Thérèse ZEKAR.
 ● présent(e)
 ● absent(e)
 ✓ Secrétaire de séance

Légende pour les délibérations : ■ POUR ■ CONTRE ■ ABSTENTION

ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque conseiller a reçu un exemplaire de l'arrêté préfectoral n° DCL-BRAE-20-089 du 30 juin 2020, afin que chaque conseil municipal élise ses délégués et ses suppléants en vue de former le corps des « grands électeurs » pour les élections sénatoriales du 27 Septembre 2020.

M. le Maire précise que le nombre de délégués titulaires est de 3 et le nombre de délégués suppléants est de 3, quand une commune compte 15 conseillers municipaux.

Election des délégués titulaires :

M. Jean-Luc ROUSSEL, M. Omar TOUZANI et M. Eric BAYEUX sont élus délégués titulaires à l'unanimité.

Election des délégués suppléants :

Mme Sylvie LUBIN MACQUAIRE est élue première déléguée suppléante avec 15 voix.

M Michel ECOBICHON est élu deuxième délégué suppléant avec 15 voix.

M Alexandre LEBASTARD est élu troisième délégué suppléant avec 12 voix.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2020 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de reconduire les taux de l'an passé, à savoir : 17,88 % pour le Foncier Bâti et 31,87 % pour le Foncier Non Bâti. Délibération :

15

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE TRAITEMENT DE LA MERULE DANS LA SALLE DES FETES :

M. le Maire fait savoir au conseil municipal que le dessous de l'estrade de la salle des fêtes est infesté par une variété de mérule. La présence de ce champignon a été détectée en fin d'année 2019. Il précise que, contrairement à ce qui a pu être annoncé précédemment, le champignon est toujours actif et qu'il y a urgence à traiter les zones infectées, dont le mur mitoyen avec l'espace culturel en cours de construction.

Différentes entreprises ont été contactées pour établir des devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise HUMIDITEC et charge M. le Maire de passer la commande dans les plus brefs délais pour un montant de 9339,11 euros TTC sous réserve d' une intervention très rapide (avant fin août). La dépense sera imputée à l'article « entretien des bâtiments » en section de fonctionnement du budget 2020.

Délibération:

15

RENOUVELLEMENT DU POSTE D'ATSEM SUITE AU DEPART EN RETRAITE DE MME GAZEL :

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'un agent au poste d'ATSEM a fait valoir ses droits à la retraite et que, à la rentrée 2020, le nombre des inscrits en maternelle s'élève à 28 enfants. Afin de respecter les demandes des enseignants et des parents lors du dernier conseil d'école, de favoriser le maintien de l'école et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, il propose au conseil de maintenir ce poste aux conditions actuelles, à savoir : 20 heures /semaine, mais annualisées 26 heures les semaines d'école.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité de maintenir ce poste d'ATSEM aux conditions définies ci-dessus et charge M. le Maire du recrutement d'une personne pour la prochaine rentrée scolaire de Septembre 2020.



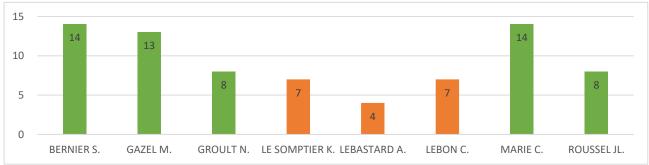
1

ELECTION DE CINQ REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « L'ETINCELLE »

M. le Maire fait savoir au conseil municipal que la commune est représentée au sein du conseil d'administration de l'association « L'Etincelle » chargée de la gestion et de l'animation de l'espace culturel « L'Atelier » par 5 membres du conseil municipal.

Se présentent candidats : BERNIER Sandrine, GAZEL Marie, GROULT Noëlle, LE SOMPTIER Karine, LEBASTARD Alexandre, LEBON Christophe, MARIE Catherine et ROUSSEL Jean-Luc.

Il est procédé à l'élection à bulletins secrets.



Les 5 représentants élus sont : BERNIER Sandrine, MARIE Catherine, GAZEL Marie, GROULT Noëlle, ROUSSEL Jean-Luc. Ils le sont pour la durée de leur mandat électoral afin siéger au conseil d'administration de « L'Etincelle ».

NOMINATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DESIGNATION DES MEMBRES

M. le Maire fait savoir que les conseils municipaux peuvent s'organiser en commissions pour préparer les questions qui seront ensuite traitées en réunions de conseil.

Il propose à ce jour de créer 9 commissions permanentes, à savoir :

- Commission Communale des Impôts Directs
- Commission des Finances et du Budget
- Commission Patrimoine Travaux Bâtiments publics Voirie
- Commission Culture Vie Associative et Sociale Citoyenneté
- Commission Communication
- Commission Urbanisme et Assainissement
- Commission Environnement Développement durable Agriculture
- Commission Education Vie Scolaire
- Commission Personnel Communal

Il ajoute que le Maire est Président de droit de toutes les commissions (article L 2121-22 du CGCT). Toutefois, un vice-président est nommé au sein de chaque commission afin d'en assurer la présidence en cas d'absence ou d'empêchement du maire. Il lui revient également de convoquer, le cas échéant, les membres de la commission.

L'article L 2121-21 du CGCT prévoit que la nomination des membres doit être effectuée à bulletins secrets sauf si le conseil, à l'unanimité, y renonce, ce qui est le cas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de mettre en place les commissions et les désignations de leurs membres.

Pour plus de détails et la composition de chaque commision, voir pages 12 et 13 de ce numéro de L'élan de Villy.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ M. ROUSSEL rappelle que le plan de financement de l'espace culturel prévoit un mécénat à hauteur de 10 000€. Des démarches ont été engagées dans ce sens, notamment celles qui nécessitent l'accord de la Direction Départementale des Finances Publiques sur la possibilité de la commune à délivrer des reçus fiscaux aux donateurs. Nous avons reçu la réponse favorable de la DDFIP en date du 6 juillet 2020. Nous allons donc pouvoir monter le dossier d'appel aux dons avec la société Collecticity.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 h 35.

Conseil Municipal du 10 Juillet 2020 - Page 2/2



SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 JUILLET 2020, 20h30

Eric BAYEUX, Sandrine BERNIER, Michel ECOBICHON, Marie GAZEL, Noëlle GROULT, Karine LE SOMPTIER, Alexandre LEBASTARD, Christophe LEBON, Sylvie LUBIN-MACQUAIRE, Arnaud MARIE,
 Catherine MARIE, Anthony PELLERIN, Jean-Luc ROUSSEL, Omar TOUZANI, Thérèse ZEKAR.
 présent(e) absent(e) représenté(e)
 Secrétaire de séance

Légende pour les délibérations : ■ POUR ■ CONTRE ■ ABSTENTION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 DU BUDGET DE LA COMMUNE :

Le compte de gestion et le compte administratif du budget de la commune ont été approuvés lors de la réunion du conseil municipal du 2 mars 2020. Il en ressort les chiffres suivants :

- Résultat de la section de fonctionnement 2018 + 166 158,09 €
- Résultat de la section de fonctionnement 2019 + 53 105,40 €
- Résultat cumulé de fonctionnement + 219 263,49 €
- Résultat de la section d'investissement 2018 -16 172,73 €
- Résultat de la section d'investissement 2019 + 133 082,05 €
- Résultat cumulé d'investissement 2019 (cpte 001) + 116 909,32 €
- Solde des Restes à réaliser en investissement 160 999,97 €
- Besoin de Financement de la section investissement en 2020 : 44 090,65 €
- Affectation de résultat du fonctionnement à mettre en investissement (cpte 1068): + 44 090,65 €
- Résultat de fonctionnement 2019 à reporter sur 2020 (cpte 002) : + 175 172,84 € (219 263,49 44 090,65)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 44 090.65 €uros à l'article 1068 (en recettes d'investissement) et le résultat de fonctionnement au poste à nouveau créditeur ligne 002 pour la somme de 175 172.84 €uros.

13

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire indique qu'à l'avenir il serait souhaitable que les montants de ces subventions soient attribués aux associations les plus actives sur la commune selon des critères à déterminer. Une réflexion sera engagée par la commission « Culture – Vie Associative et Sociale - Citoyenneté».

Les subventions aux associations sont ainsi décidées (compte 6574 - Subventions de Fonctionnement)

Anciens Combattants : 220€
Villy-Village : 220€
Troupe Tonton Marcel : 220€
Ecole de Nos Loustics : 220€
L'Etincelle : 500€
Réserve annuelle : 320€

La réserve annuelle de 320€ permet de prévoir l'éventuelle création d'association en cours d'année.

Délibération :

14

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle que la commission « finances » s'est réunie le 20 juillet dernier pour finaliser le projet de budget 2020 et que ce projet tient compte des éléments transmis par les services de l'Etat.

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'ensemble du conseil qu'en vertu de la délibération n° 2013-04-11 du 4 juillet 2013 la commune a accordé sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 46 000 euros souscrit par l'ARIM des Pays Normands auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de logements sociaux dans le bâtiment de la mairie.

La synthèse du budget prévisionnel pour l'année 2020 est présentée page 15 du présent bulletin municipal N°35.:

Dépenses de fonctionnement : 544 357,84 € Recettes de fonctionnement : 544 357,84 € Recettes d'investissement : 797 372,81 € Recettes d'investissement : 797 372,81 €



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2020 sous réserve des corrections des libellés et attributions de la rubrique « subventions de fonctionnement » compte 6574.

15

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que le compte administratif 2019 du budget assainissement, identique au compte de gestion 2019, a été approuvé lors de la réunion de conseil du 2 mars 2020. Il fait ressortir les chiffres suivants :

Déficit d'investissement, correspondant aux frais d'enquête publique et d'ingénierie : -1999,62 € Opération autre : 0.00 €

Le résultat négatif de 1999.62 euros (article 001) est affecté en report à nouveau débiteur de la section d'investissement du budget primitif 2020 de l'assainissement.

15

VOTE DU BUDGET PRIMITIF - ASSAINISSEMENT 2020

Monsieur le Maire rappelle que, compte tenu des contentieux en cours, ce budget est provisoire car le projet ne pourra probablement pas être démarré en 2020. Il présente au Conseil Municipal le budget 2020 qui s'équilibre en recettes et dépenses de la façon suivante :

Dépenses d'exploitation = 20 000.00 €

Recettes d'exploitation = 20 000.00 €

Dépenses d'investissement = 470 999.62 €

Recettes d'investissement = 470 999.62 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à la majorité le Budget annexe Primitif assainissement 2020.

12

DEMANDES DE DEROGATION SCOLAIRE

Monsieur le Maire fait savoir au conseil qu'il a reçu deux demandes écrites de dérogation de la part de parents de la commune pour mettre leurs enfants à Villers-Bocage et qu'il a rencontré ces familles. Il s'agit des deux seuls enfants qui doivent être en CM2 à Villy à la rentrée scolaire 2020-2021. Les familles ont indiqué qu'elles préfèreraient que leurs enfants soient dans un groupe dédié aux CM2 à Villers et pas les seuls CM2 dans une classe multiniveaux à Villy.

Monsieur le Maire leur a indiqué que si l'on acceptait cette dérogation on risquait d'être mis devant le fait accompli l'année d'après où il y aura 8 ou 9 élèves en classe de CM2 et que, si l'année prochaine (2021/2022), ces élèves allaient à Villers comme le souhaite aussi l'inspecteur de l'Education Nationale, cela ferait chuter encore plus les effectifs de l'école et nous risquerions de perdre encore un poste d'enseignant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de refuser les demandes des dérogations des deux familles. Vote pour ou contre la dérogation :

7 5 3

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE REMBOURSEMENT DES FRAIS LIES A LA COMMANDE DE MASQUES CHIRURGICAUX AVEC PBI

Monsieur le Maire rappelle que l'ancienne municipalité, afin d'équiper les personnels communaux durant la période du COVID-19, avait passé commande de masques chirurgicaux par l'intermédiaire de Pré-Bocage Intercom. PBI appel Villy au remboursement du montant de 400€.

Après délibération le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de remboursement des frais liés à la commande de masques chirurgicaux avec Pré-Bocage Intercom.

15



NOMINATION DES CANDIDATS AUX COMMISSIONS DE L'INTERCOM

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la première réunion du conseil communautaire de Pré-Bocage Intercom, qui s'est tenue le 16 juillet 2020, a fixé le nombre de commissions à 10 et que la commission Ressources est réservée aux membres du bureau de PBI. Il souligne l'importance pour la commune d'être représentée dans ces instances de l'Intercom.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer :

- Mme Marie GAZEL à la commission Développement Economique et Tourisme,
- M. Eric BAYEUX à la commission Environnement,
- M. Arnaud MARIE à la commission Urbanisme et SCOT,
- M. Alexandre LEBASTARD à la commission Services Techniques,
- Mme Karine LE SOMPTIER à la commission Cadre de Vie,
- M. Jean-Luc ROUSSEL à la commission Culture,
- M. Arnaud MARIE à la commission Prospective et Animation Territoriale,
- Mme Catherine MARIE à la commission Valorisation, Collecte et Recyclables,
- Mme Sandrine BERNIER à la commission Enfance Jeunesse.

Délibération:

15

Et charge Monsieur le Maire de transmettre ces candidatures à Pré-BocageIntercom qui reste seul maître de l'acceptation de ces propositions du fait que le nombre de membres par commission est limité.

** Départ de Mme Karine LE SOMPTIER. Le Quorum est revérifié. **

ACHAT D'UN ORDINATEUR

Monsieur le Maire propose l'achat d'un ordinateur fixe à l'usage du maire et des adjoints qui n'en disposent pas dans le bureau des élus.

Deux entreprises ont été contactées et Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise AIDEC pour un montant de 940,70€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise AIDEC pour un montant de 940,70€ et charge M. le Maire de passer commande.

13

REMBOURSEMENT DE LA RESERVATION DE LA SALLE DES FETES PAR M. HAMEL

Monsieur le Maire propose le remboursement (annulation pour cause de COVID-19) de la réservation de la salle des fêtes par M. Hamel d'un montant de 190 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de rembourser M. Hamel d'un montant de 190 € suite à l'annulation de la réservation de la salle des fêtes à cause du COVID-19 et charge M. le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à ce remboursement.

13

Séance levée à 1h45.



SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 AOUT 2020

Eric BAYEUX, Sandrine BERNIER, Michel ECOBICHON, Marie GAZEL, Noëlle GROULT, Karine LE SOMPTIER, Alexandre LEBASTARD, Christophe LEBON, Sylvie LUBIN-MACQUAIRE, Arnaud MARIE,
 Catherine MARIE, Anthony PELLERIN, Jean-Luc ROUSSEL, Omar TOUZANI, Thérèse ZEKAR.
 présent(e)
 absent(e) représenté(e)
 Secrétaire de séance

Légende pour les délibérations : ■ POUR ■ CONTRE ■ ABSTENTION

DELEGATIONS AU MAIRE

M le Maire fait savoir au conseil que l'article L 2122-22 du CGCT permet au conseil municipal de déléguer certaines de ses compétences au maire pendant la durée du mandat. Le but de ces délégations est d'accélérer la prise de décision et d'éviter de convoquer le conseil municipal trop souvent. La loi liste limitativement les délégations qui peuvent être accordées. Le conseil municipal choisit les matières qu'il veut déléguer, étant précisé que ces délégations peuvent être modifiées en cours de mandat.

M le Maire propose qu'on lui accorde les délégations suivantes :

- 4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- 15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;
- 21° D'exercer ou de déléguer, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du même code:
- 22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ou de déléguer l'exercice de ce droit en application des mêmes articles, dans les conditions fixées par le conseil municipal ;
- 23° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;
- 24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

M le Maire précise qu'en vertu de l'article L2122-18 du CGCT, le maire peut à son tour subdéléguer ces décisions à un adjoint ou à un conseiller municipal et que, en raison de l'article L2122-23, pour toutes les délégations accordées au maire par le conseil, le maire est tenu d'informer le conseil des décisions prises dans ce cadre à chaque réunion obligatoire du conseil municipal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accorde les délégations ci-dessus mentionnées, étant précisé que pour les cas n° 15, 21 et 22, le conseil municipal réagira par délibération, au coup par coup, sur le bienfondé de l'exercice de ce droit, notamment par l'examen de l'engagement financier qui en résulte.

13

NOMINATION DES CANDIDATS A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

M le Maire rappelle que, pour compléter la délibération n° 2020-04-10 prise le 10 Juillet dernier, il y a lieu de compléter la liste des candidats au poste de commissaire titulaire et des candidats au poste de commissaire suppléant à la Commission Communale des Impôts Directs afin de permettre aux services fiscaux de constituer la liste définitive de cette commission.

Le Conseil Municipal propose les candidatures suivantes aux 6 postes de commissaires titulaires :

1. M. Michel ECOBICHON, 2. Mme Catherine MARIE, 3. Mme Noëlle GROULT, 4. M. Alexandre LEBASTARD, 5. Mme Thérèse ZEKAR, 6. M. Alain MEILLON, 7. Mme Edwige LEMIERE, 8. M. Cédric MOUCHEL VICHARD, 9. M. René HAMON, 10. M. Jean-Luc ROUSSEL, 11. Mme Marie Claude MULLOIS, 12. M. Ugo FONTENELLE

Conseil Municipal du 10 Aout 2020 - Page 1/3



Le conseil Municipal propose les candidatures suivantes aux 6 postes de commissaires suppléants :

1. Mme Marie GAZEL, 2. M. Rémi LEPROVOST, 3. M. Aymeric LEDOUX, 4. M. Gérard LECOUTURIER, 5. Mme Marie-Claire JOURDAIN, 6. M Tony COMPAGNON, 7. M. Philippe MONFORT, 8. Mme Océane GIRARD, 9. M. Thierry MACQUAIRE, 10. M. Omar TOUZANI, 11. M. Christophe LEBON, 12. M. Arnaud MARIE

Délibération :

14

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REALISATION DE L'ASSAINISSEMENT DE LA SALLE DES FETES ET DE L'ESPACE CULTUREL, ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU AVEC AUTORISATION DE PREFINANCEMENT

M. le Maire fait savoir au conseil municipal que le projet de zonage de l'assainissement collectif ayant fait l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif, la commune, via PBI doit refaire une étude pour être en conformité avec les différents textes et règlements. Les travaux de pose des canalisations sont, par voie de conséquence, retardés.

De ce fait, les eaux usées de l'espace culturel ne peuvent pas bénéficier de l'assainissement collectif et doivent être reprises sur le réseau de la salle des fêtes. Or il s'avère que le réseau d'assainissement de celle-ci n'est pas aux normes du SPANC. Il y a donc lieu de le rénover entièrement.

Il précise également que sans la mise aux normes de l'assainissement de la salle des fêtes et de l'espace culturel, la commune ne pourra pas prétendre à la subvention de 20.000 € sollicitée auprès du Département au titre de l'Aide aux Petites Communes Rurales (APCR).

Différentes entreprises ont été contactées pour chiffrer ce travail. M. le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise BAILLEUL Terrassement d'un montant de 36 909,60 € Et, par ailleurs, de solliciter l'attribution d'une subvention de l'Agence de l'Eau avec une autorisation de préfinancement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise BAILLEUL Terrassement pour un montant de 36 909,60 €. Il charge M. le Maire de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau. La dépense sera imputée en section d'investissement.

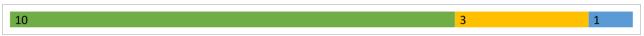
11

MARCHE ESPACE CULTUREL

M le Maire rappelle qu'une provision de frais pour aléas de chantier de 5% (18 835,19 € TTC) a été budgétée et qu'elle n'a que très peu été utilisée jusqu'à présent. Pour parfaire la construction de l'espace culturel, il propose les avenants suivants :

- Avenant au lot 1 « gros œuvre ravalement » pour enduit chanvre et chaux : afin de respecter les recommandations de l'entreprise Humiditec ayant effectué le traitement de la mérule, l'entreprise Chesnel propose de réaliser, sur le mur situé sous la régie, un enduit chaux-chanvre complet avec finition chaux et isolation phonique et thermique d'un montant de 5816,11 € TTC. Cette réalisation viendra en remplacement de la cloison en Placoplatre doublée de panneaux insonorisants Antisone du lot 3A.
- Avenant au lot 3A « menuiserie bois » pour la confection de la balustrade : à l'origine la balustrade de la mezzanine servant de régie dans l'espace culturel devait être réalisée en Placoplatre plein. Vu le manque de visibilité et le risque de mauvaise qualité acoustique perçue en régie, il a été demandé à ce que cette balustrade soit la plus transparente possible au son et à l'image de ce qui se passera sur la scène. L'entreprise Gérault, sous-traitante de l'entreprise Bruno, propose en plus-value au lot 3A la réalisation d'un garde-corps en verre + bois + tiges inox pour un montant de 3582 € TTC. Néanmoins, comme signalé précédemment, la moins-value au lot 3A pour les panneaux Antisone sous la régie est de 3088,80 € TTC. La société Bruno propose donc un avenant de la différence, à savoir 493,20 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les avenants avec les entreprises concernées.



** Départ de Mme Karine LE SOMPTIER. Le Quorum est revérifié. **

Conseil Municipal du 10 Aout 2020 - Page 2/3



RENOUVELLEMENT DU CONTRAT CONVIVIO POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

M le maire indique que le contrat avec la société de restauration Convivio est arrivé à échéance et qu'il faut procéder à son renouvellement pour l'année scolaire 2020-2021 en attendant la réflexion et la mise en place du projet de restauration communale de qualité. La commission Education – Vie scolaire s'est réunie le mercredi 29 juillet 2020 et a proposé 2 choses :

- En attendant de développer la réflexion sur une restauration scolaire locale de qualité : de renouveler le contrat Convivio pour l'année scolaire 2020-2021 à condition qu'elle renonce à nous facturer les repas non livrés pendant la période de fermeture des écoles due au COVID 19 (du 16 mars au 12 mai)
- De se renseigner sur la possibilité de faire fournir les repas par la société Medirest à Vire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de choisir la Société CONVIVIO pour l'année scolaire 2020-2021 et d'accepter l'offre à 2,3239 € TTC par repas. Le conseil charge M le Maire de négocier le contrat avec la Société CONVIVIO concernant le nombre de repas annuels et le prix des repas non livrés.

13

ELECTION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CEG DE VILLERS-BOCAGE Lors de la délibération n° 2020-03-07 du 4 juillet 2020, M. Eric BAYEUX et Mme Marie GAZEL ont été élus titulaires au syndicat intercommunal du collège de Villers-Bocage.

Mme Sylvie LUBIN MACQUAIRE a été élue suppléante.

M le Maire fait savoir qu'il a reçu un courrier du syndicat lui demandant l'élection d'un second suppléant. Mme Sandrine Bernier est candidate.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer Mme Sandrine Bernier déléguée suppléante au syndicat intercommunal du CEG de Villers-Bocage

13

REPORT DU DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX LIES A LA MERULE

Par délibération n° 2020-04-05 en date du 10 juillet 2020 l'entreprise HUMIDITEC a été retenue sous réserve d'une intervention avant fin août.

M le Maire fait savoir que les travaux de la société HUMIDITEC se feront en deux étapes : une première étape de traitement du mur côté espace culturel et de l'étaiement de la scène de la salle des fêtes a été réalisée en juillet 2020. Compte tenu des locations de la salle au mois d'août et début septembre, il a été convenu avec la société HUMIDITEC que la deuxième étape de traitement dans la salle des fêtes ne sera réalisée que la 2ème quinzaine de septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider la modification du délai d'exécution des travaux par la société Humiditec.

13

INFORMATIONS DIVERSES:

- Dépôt de terre et gravats sur la commune de Villy-Bocage : M le Maire fait savoir que la Préfecture du Calvados qui est en charge du dossier a mis en demeure sous 3 mois, par un courrier daté du 29 juin 2020, la société EIFFAGE Immobilier Grand Ouest de faire procéder à des sondages par un laboratoire agréé pour caractériser la qualité des remblais des parcelles cadastrées B 45, 46, 148 et 184 et la qualité de l'eau du puits voisin. M le Maire signale qu'il a appelé la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) pour leur faire part de son inquiétude quant à l'impartialité de ces sondages et analyses. Il a demandé à être présent lors de ces investigations et cela a été pris en compte.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h 10.

Conseil Municipal du 10 Aout 2020 - Page 3/3





19-20 SEPTEMBRE: JOURNEES DU PATRIMOINE

Les journées européennes du patrimoine se sont tenues, cette années, les 19 et 20 Septembre derniers.

Retour en images sur les événéments qui ont eu lieu dans notre village et à Pré-Bocage Intercom!





ITINÉRAIRE «EN QUÊTE D'ARTISTES» «LA FERME DU BUQUET» A VILLY

Dans la «ferme du Buquet» à Vill-Bocage, datant du XVe siècle, ce sont les poules et le coq qui vous accueillent à l'extérieur, les volailles occupent la cour et parfois même, la route.

A l'intérieur vous pouvez aussi entendre le chant du coq et celui des oiseaux.

Mais ce weekend des 19 et 20 Septembre derniers, les chants provenaient aussi des vidéos-performances de l'artiste Brigitte ROFFIDAL, plasticienne, qui a investit les lieux mis à disposition par leur propriétaire, Wim Janssen, habitant de Villy-Bocage depuis plus de 25 ans.

Dans l'une des vidéos que l'artiste a créés, on la voit réaliser un feu et tenter de faire une omelette avec une quarantaine d'oeufs, dans un poulailler où les poules déambulent à côté de l'artiste et se font entendre.

D'autres vidéos ont été exposées, tournées notamment en plan-séquence dans une ferme désaffectée où l'artiste réalise des actions souvent impossibles à concrétiser (battre du ling qui tombe au fur et à mesure dans une ancienne salle de traite, déplacer des abreuvoirs, etc). Dans toutes ces images, une lutte acharnée transpire.

L'artiste y a également exposé des sculptures en résonnance avec les éléments architecturaux de l'intérieur de la ferme du XVe siècle.

Brigitte ROFFIDAL, plasticienne, est née le 5 Juin 1979 à NIORT et vit aujourd'hui à CAEN. Elle a mené ses études d'Art et d'Histoire de l'Art à Tours (Université François Rabelais et Ecole supérieure des Beaux-Arts).

EN QUETE D'ARTISTES... DANS TOUTE L'INTERCOM

Cette manifestation a regroupé 12 plasticiens dans des églises, écoles, propriétés privées, halls, gîtes de Pré-Bocage Intercom, qui sont devenus le temps d'un week-end des sites artistiques.

Dans la Halle de la Mairie de Caumont-sur-Aure, Alain CHEVALIER exposait des oeuvres ouvertes à l'interprêtation de son visiteur, tandis que J.-Dominique CLE-MENT D'HUART rendait hommage à la Femme par ses sculpture (notamment).

Dans la chapelle Saint-Clair à Malherbe-sur-Ajon, Patrick MONCHY offrait une vue à la fois sur ses oeuvres de collages et photographies présentées en triptyque, et sur un site méconnu magnifiquement rénové et désacralisé. Le weekend culturel s'est achevé par un moment de convivialité «de finissage» près du Lavoir de Bannevillesur-Ajon en présence de Christophe LEBOULANGER, maire de Caumont-sur-Aure et 4e Vice-Président PBI, en charge de la Culture.





C'EST LE CIRQUE, A VILLY!

Après 4 ans d'absence sur nos terres, il est de retour! Le cirque CORBINI s'installera pour deux jours à Villy-Bocage. Il est l'œuvre de Francesco et Amanda.

Représentations:

- Mardi 6 octobre à 18h
- Mercredi 7 octobre à 15h

Sur présentation du bulletin municipal à la caisse, recevez 3€ de

réduction par place* (loge)

*Un seul bulletin municipal permet d'obtenir le nombre de places souhaité à tarif réduit à la séance de votre choix!



LE COIN DES Hissociations

Vous souhaitez rejoindre l'une des associations de Villy ? Voici les cartes d'identité de quelques unes d'entre-elles : (la suite des associations sera présentée dans les futurs bulletins)

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION TROUPE TONTON MARCEL



Présidence : Ugo FONTENELLE

Vice-Présidence : I. MIALDEA, M. ESNAUD Contact : president@troupetontonmarcel.com Création : 1970 (troupe existante depuis 1959)

Site internet : www.troupettm.org

Objet de l'association : Mettre en oeuvre des actions culturelles, notamment théâtrales.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION VILLY-VILLAGE



Présidence : Nathalie JARDIN

Vice-Présidence : O. TOUZANI, E. BAYEUX

Contact: villyvillage@villybocage.fr

Création : 1991

Site internet : <u>villy-village14310.e-monsite.com</u>
Objet de l'association : informer, préserver la vie de village, favoriser les liens entre les habitants.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION L'ETINCELLE

Présidence : Isabelle MIALDEA Vice-Présidence : Thierry MACQUAIRE Contact : etincelle@villybocage.fr

Création : 2020

Objet de l'assocation : gérer et animer les activités de l'espace culturel de la commune, promouvoir la vie culturelle en milieu rural.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION VILLY-DECOUVERTES



Présidence : Bruno LAURAT Vice-Présidence : Edwige LEMIERE

Contact : villydecouvertes@gmail.com

Site internet : www.facebook.com/villydecouvertes/ Objet de l'association : Promouvoir patrimoines locaux, richesses du Pré-Bocage, au travers des

connaissances intergénérationnelles.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION LES ANCIENS COMBATTANTS



Présidence : Maurice LEPOULTIER

Contact : ancienscombattants@villybocage.fr

Création: 1986

Objet de l'association : Perpétuer le souvenir des

combattants morts pour la patrie

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION L'ECOLE DE NOS LOUSTICS (APE)

Association des Parents d'Elèves Présidence : Virginie AZE

Contact: ape.ecoledessources@gmail.com

Création : 2004

Site internet : https://blogs.ac-caen.fr/ecoledes-

sources/index.php/category/Parents

Objet de l'association : Financer des activités

scolaires et périscolaires

BON A SAVOIR:

La liste de toutes les associations qui existent à Villy-Bocage est disponible sur le site internet de votre village : www.villybocage.fr/associations/ 1/1000







« En Chantier » Villyssois, Villyssoise,

Les feux sont au vert!
C'est reparti pour la Troupe Tonton Marcel!



Cette année 2021, la troupe présentera le spectacle initialement prévu en 2020 sur le thème « En Chantier ». Nous serons heureux de vous revoir après cette mise à l'arrêt du chantier.

L'Assemblée Générale de la Troupe Tonton Marcel a eu lieu le 25 Septembre 2020, dans la salle des fêtes de Villy-Bocage.

Les Ateliers reprendront la première semaine d'octobre.

Le Bulletin d'adhésion est disponible auprès des membres du conseil d'administration et sur le site de la troupe : http://www.troupettm.org

Notez dès maintenant les dates de notre Spectacle «TTM en chantier » :

- Vendredi 16 Avril 2021 à 20H30
- Samedi 17 Avril 2021 à 20H30
- Dimanche 18 Avril 2021 à 15H00

Durant cette crise, la Troupe s'engage à vous accueillir dans les meilleures conditions sanitaires. Nous comptons sur vous pour appliquer les mesures pour contrer ce virus.

Faut qu'ça saute!

SORTIE DE CHANTIER

L'ETINCELLE

Créée en début d'année, l'association « L'Étincelle » se donne pour mission de mettre la vie culturelle et associative de Villy-Bocage en pleine lumière. Elle aura pour vocation de gérer et d'animer le tout nouvel espace culturel nommé «l'Atelier»,

Tout au long de l'année, des activités pluridisciplinaires seront proposées afin de valoriser la vie culturelle et associative à Villy-Bocage, et ainsi favoriser les liens entre les habitants de différentes générations.

L'ambition de l'association est d'offrir un large panel d'activités culturelles et de stimuler la création artistique (théâtre, danse, musique, dessin, expositions, atelier patrimoine, transmission de savoir-faire etc..).

Ouvert à tous, l'Atelier se doit d'être également un lieu d'échanges et de rencontres pour les autres associations locales, les enseignants, les élèves, les artistes, les clubs des aînés, etc. Il est ainsi fortement recommandé aux associations mais aussi aux acteurs volontaires de se rapprocher de L'Étincelle pour débuter un travail en commun.

Les Villyssois et les associations de Villy-Bocage sont invitées à participer. Qu'on se le dise!

Au plaisir de vous rencontrer!

RELAI PAROISSIAL

Paroisses:

Saint-Michel en Pré-Bocage et Sainte-Marie-des-Vents

Les messes du dimanche à Villy sont suspendues depuis plusieurs mois. Messes en l'église de Villers-Bocage célébrées le dimanche à 11 heures et en l'église de Caumont l'Eventé le samedi à 18 heures 30.

<u>Toussaint 2020 :</u> Eglise de Villly-Bocage Dimanche 1er novembre 2020 messe à 9 heures 45

Consultation de tout horaire en France sur https://messes.info/horaires

Inscriptions catéchèse 2020 / 2021 : Téléphoner au presbytère : Père Laurent Delbé 02.31.77.02.13

<u>Antenne du Secours Catholique</u>: 13, rue Saint-Martin Villers-Bocage

Permanence d'accueil le Mardi 14h-16h ou sur rendez-vous le mercredi. Téléphoner au 06.89.38.51.92.

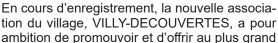
On recrute des bénévoles...

N'hésitez pas à proposer votre aide....nous en avons grand besoin.





Compte tenu de la veille sanitaire mise en place depuis le mois de Mars 2020, et par mesure de précaution, l'Association Villy Village a décidé de reporter l'ensemble de ses activités (Fête du sport, Foire aux Greniers, Rando, Conférence sur l'AVC etc...) sur l'année 2021, en espérant que d'ici là, nos scientifiques auront trouvé le moyen d'endiguer cette pandémie du COVID19.





nombre la culture patrimoniale sous toutes ses formes : patrimoine architectural local (vieilles bâtisses remarquables, architecture moderne...), patrimoine naturel (nos champs, nos chemins, nos cours d'eau...), patrimoine généalogique et historique, etc.

Un premier évènement devrait se tenir avant la fin de l'année (sous réserve que les conditions sanitaires le permettent). L'occasion de se rencontrer et de vous inviter à adhérer à l'association, qui organisera des expositions, des randonnées, des courses d'orientation et autres animations thématiques...

L'association travaillera en collaboration avec la mairie et les autres associations locales pour permettre, entre autres, le balisage et la cartographie des chemins de la commune.... Nous espérons que nos routes se croiseront!





L'ECOLE DE NOS LOUSTICS

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école des sources a pour vocation d'organiser diverses actions dont l'objectif est de récolter des fonds permettant de financer les sorties scolaires et les projets pédagogiques de l'école.

Le bureau 2019-2020 de l'Association des Parents d'Élèves était composé de Mme AZE Virginie, présidente, de Mme HOUSSEMAINE Corinne, trésorière et de Mme PFLIEGER Emmanuelle, secrétaire. Des parents d'élèves, membres actifs de l'APE, apportent également leur aide à l'association tout au long de l'année scolaire. L'association des parents d'élèves se réunira prochainement lors de son assemblée générale annuelle afin de procéder à l'élection du nouveau bureau et à la mise en place des actions pour l'année 2020-2021.

Au cours de l'année 2019-2020, l'APE a mené les actions suivantes:

- Vente de pizzas (en collaboration avec la pizzeria Les Quatre Saisons à Villers-Bocage)
- Marché de Noël
- Tombola des galettes des rois (en collaboration avec la boulangerie *Roulland* à Villers-Bocage)
- Vente des chocolats de Pâques

D'autres projets initialement prévus et notamment la traditionnelle kermesse de fin d'année, n'ont pas pu être réalisés en raison du contexte sanitaire.

Afin de continuer à exister, l'Association des Parents d'Élèves a besoin de parents d'élèves pour l'aider tout au long de l'année à la réalisation des diverses actions. N'hésitez donc pas à vous manifester si vous souhaitez rejoindre l'association!

Belle année scolaire à tous!



Photo: Collecte de Papiers 2019



Photo: Bourse puériculture 2018

Portrait

A CHAQUE NUMÉRO DE l'élan DE VILLY...

...un témoignage ou un portrait vous sera proposé, sur des sujets aussi divers que variés. La rubrique mettra en avant une personne, une action, une activité ou une profession qui méritent à être connues.

Évelyne GAZEL a pris sa retraite!



Après 29 ans de carrière à l'école, la municipalité, les enseignantes, parents et élèves ont exprimé leur affection à Évelyne en organisant un pot de départ, fin juin dernier.

Retour sur sa vie :

C'est le 3 mai 1958, dans le petit village de Sermentot, qu'Évelyne MAGLOIRE est née. Dernière d'une fratrie de dix enfants, elle grandira avec le respect et les valeurs inculquées par ses parents.

« Grandir dans une famille nombreuse nous apprend à être autonome rapidement. On se contentait de très peu avec mes frères et sœurs, mais je garde de très bons souvenirs de cette époque »

Elle se marie à Jean-Charles GAZEL, habitant de Villy-Bocage. De leur union, naîtront trois enfants.

Couturière de métier, Évelyne a pris un peu de temps pour élever ses enfants.

«Mère au foyer n'est pas toujours facile, financièrement et socialement, mais c'est un choix que je n'ai jamais regretté. Aller les chercher à l'école, les emmener à leurs activités, c'est une chance pour moi de l'avoir fait!»

Évelyne s'engage dans la vie associative de la commune et de l'école, elle fera partie de la troupe de théâtre, donnera des cours de catéchisme aux enfants de la paroisse, fera partie de la chorale, et ne manquera pas de participer et d'aider aux diverses manifestations de la commune.

«Le lien social est important pour moi, il y avait une bonne équipe, formée de parents d'élèves qui participaient à faire vivre la commune... Des bonnes parties de rigolade!»

En 1991, à l'âge de 33 ans, Évelyne réfléchit à une reconversion.

« Mes enfants avaient alors 15, 13 et 10 ans, il était temps pour moi de reprendre le travail »

Elle commence de petits remplacements à l'école...

«C'était nouveau pour moi. Il a fallu tout apprendre, même si j'avais élevé 3 enfants, avoir 20 enfants a gérer n'est pas la même chose. Je ne remercierai jamais assez madame Montauban de m'avoir appris tant de choses et de m'avoir fait confiance, c'était une super maîtresse!»



Les enfants ont tenu à offrir des dessins à Evelyne



Evelyne, touchée par l'attention de tous!



Un joli bouquet de fleurs pour un départ en retraite mérité!



Un pot de départ est aussi une belle occasion de déguster!

C'est à 45 ans, avec une grande motivation, qu'Évelyne reprend des cours par correspondance pour passer le CAP petite enfance.

« Ça a été une période difficile, reprendre des cours à cette age n'est pas évident, j'ai été aidée de personnes formidables qui m'ont soutenue »

L'obtention de son CAP petite enfance lui permettra de devenir titulaire au poste d'ATSEM. Elle restera toute sa carrière à l'école des Sources.

Elle verra durant sa carrière défiler de nombreux enfants... «ses petit bouts» comme elle les nomme!

«J'ai en mémoire la premiére fois où j'ai vu rentrer en maternelle le fils d'un ancien élève, quelle émotion!»

Maintenant en retraite, Évelyne pourra consacrer du temps à sa famille et ses six petits-enfants.

« Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont témoigné des marques d'affections le jour de mon départ ; j'en garderai un très bon souvenir... Et sachez que je n'oublierai pas « mes petits bouts ».



Evelyne GAZEL aux côtés de Norbert LESAGE.

NOURRICES A VILLY & MONTS-EN-BESSIN

Nous souhaitons améliorer notre service à la population, et tout particulièrement pour les nouvelles familles arrivant à Villy-Bocage.

Si vous êtes nourrice à Villy-Bocage ou à Monts-en-Bessin, manifestez-vous par e-mail : mairie-villy-bocage@wanadoo.fr

Les nourrices en activité seront listées chaque année dans notre bulletin de l'été, et sur le site internet.

ARTISANS & ENTREPRISES DE VILLY

Nous souhaitons mettre en avant l'activité économique du village.

Si vous souhaitez faire connaître votre entreprise ou votre activité professionnelle (exercée à Villy), manifestez-vous par e-mail :

mairie-villy-bocage@wanadoo.fr

Les entreprises seront listées dans nos prochains bulletins et sur le site internet de la commune.



Vous louez de façon saisonnière un logement meublé de tourisme, déclaré en mairie ?

Manifestez-vous par e-mail : mairie-villy-bocage@wanadoo.fr

Les locations de tourisme seront listées sur le site internet de la commune.

LOUER LA SALLE DES FETES

Vous souhaitez louer la salle des fêtes de Villy ?

Contactez la mairie :

salledesfetes@villybocage.fr 06 71 62 25 82 ou 02 31 77 01 66

Tarifs 2020 :

Tarif villyssois : 190€ le weekend Tarif non villyssois : 250€ le weekend Couverts : 1€ / couvert

Lave-Vaisselle : 30€ (inclus si couverts pris)
Caution : 1000€



Vous avez des remarques ou des commentaires sur cette nouvelle formule de votre bulletin municipal ?

Contactez la mairie :

mairie-villy-bocage@wanadoo.fr









Canton de Villers-Bocage. Communauté de Communes : Pré-Bocage Intercom - Normandie

Latitude: 49°05'46° Nord, Longitude:

0°38'29° Ouest Superficie: 11,40 km² Altitude: 68m - 217m

Code Postal: 14310 - Code INSEE: 14760

Population: 782 habitants (2017) Densité de population : 68,6 habitants / km²

Gentilé: Villyssois, Villyssoise

Mairie de Villy-Bocage

1. Place de la Mairie 14310 VILLY-BOCAGE

www.villybocage.fr



Pour les urgences : 06 71 62 25 82 mairie-villy-bocage@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public : les mardis et vendredis, de 16h30 à 18h30

Ecole des Sources et Garderie

Rue des écoles 14310 VILLY-BOCAGE

02 31 77 16 92

Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom

www.prebocageintercom.fr

Pôle ressources et techniques 31 Rue de Vire, Aunay sur Odon 14260 Les Monts d'Aunay

02 31 77 57 48

Pôle population, jeunesse, développement économique et environnement 18 Rue Emile Samson, 14310 Villers-Bocage

02 31 77 57 48

Urgences

Urgences médicales



ou 112

Pompiers / S.D.I.S.



Gendarmerie de Villers-Bocage 02 31 08 35 88

Santé

Hôpital des Monts d'Aunay 02 31 76 76 33

C.H.U. de Caen 02 31 06 31 06

Centre anti-poison 02 99 59 22 22

Médecins généralistes

Cabinet CONDE - FONTAINE -LAPLANCHE 02 31 77 02 60

Cabinet PREVEL 02 31 77 33 55

Cabinet LACOMBE 02 31 77 29 92

Cabinet BOUCHÉ - BLANCHE-MAIN-BOUCHÉ 02 31 36 46 39

Médecins spécialistes

Cabinet ophtalmologique 02 31 36 21 69

Cabinet dentaire 02 31 77 04 80

Infirmeries

Cabinet GROULT - HATET - LEVIVIER 02 31 77 12 91

Cabinet LECOCQ - PERRIER - VAUGOUDE 02 31 77 41 20

Pharmacies

Pharmacie de garde : 3237

Pharmacie DUBOSQ 02 31 77 00 60

Pharmacie MARIE 02 31 77 01 35

Concessionnaires

Syndicat d'Adduction d'Eau du Pré-Bocage (SAEPB) 02 31 77 02 67

GRDF 0810 031 000

ENEDIS (Vire) 0810 333 014

Centre des Finances **Publiques**

Hotel des Finances 14260 LES MONTS D'AUNAY

02 31 77 61 77

Horaires d'ouverture au public : les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13h à 16h

Ordures ménagères - Déchetteries

Ramassages des :

- Ordures ménagères, le mercredi sauf pour Bergerie et Ingy (le mardi) et pour Sellerie (le vendredi).
- Recyclables, 1 semaine sur 2, le mardi sauf pour Bergerie (le lundi), Sellerie (le jeudi) et Ingy (le vendredi).

Calendriers détaillés sur www.villybocage.fr/dechets/

Ramassages le matin. Les déchets doivent être déposés la veille au soir.

Déchetterie de Maisoncelles-Pelvey 02 31 77 28 49

Horaires d'ouverture au public du 1er octobre au 31 mars :

Les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h. Les mardis et jeudis de 14h à 17h. Accès avec carte à puce.

Service Déchets de PBI 02 31 77 12 36 ri@pbi14.fr

S.P.A.N.C.

18 rue Emile Samson 14310 Villers-Bocage

02 31 77 57 48 spanc@pbi14.fr

Ouvert sur rdv du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (sauf le jeudi après-midi)